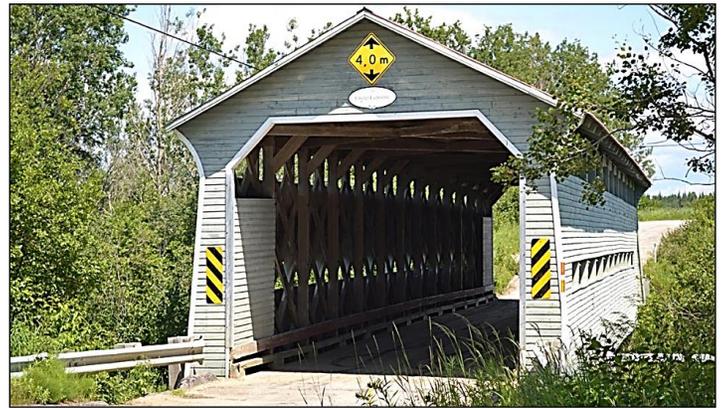




LE CACARDEUR

Bulletin municipal
Édition décembre 2021



Crédit photo : Daniel Bérubé



Crédit photo : Errol Tremblay



NOUVEAU SITE WEB [Byse Rioux](#)



Crédit photo : Roger Beaupré



Crédit photo : Sébastien St-Jean



Crédit photo : Lison Éloquin

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MAIRE.....	4
VENTE AU PLUS OFFRANT.....	7
PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL	9
PHOTOS RECHERCHÉES.....	10
FERMETURE TEMPS DES FÊTES.....	10
NOUVEAU SITE WEB.....	11
SERVICE DES LOISIRS	13
POLITIQUE FAMILIALE / M.A.D.A.....	17
SERVICE D'URBANISME	20
PROGRAMME RÉNO-RÉGION	21
TRAVAUX PUBLICS.....	22
JEUX - DIVERTISSEMENT	24
MAISON DES JEUNES LE S.Q.U.A.T	25
ANNONCES.....	26
LA GUIGNOLÉE	28
OPÉRATION NEZ ROUGE	29
CAPSULE PRÉVENTION INCENDIE.....	30
SÉCURITÉ PUBLIQUE.....	31
CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX	32
GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES - CALENDRIER 2021	33
RÉPONSE : JEUX – DIVERTISSEMENT	34
TABLE DES MARÉES	35
COORDONNÉES – NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR.....	36
HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL.....	36
DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR.....	36



Noter que vous pouvez également lire votre Cacardeur, en couleur, sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.pointe-aux-outardes.ca





Décembre est à nos portes, le temps des Fêtes est une occasion unique de nous rapprocher des personnes qui nous sont chères, et avec qui nous partageons des valeurs, des affinités ou des amitiés.

Les membres du conseil et le personnel de la Magnifique municipalité de Pointe-aux-Outardes désirent prendre le temps de vous souhaiter, ainsi qu'à votre famille, un merveilleux temps des Fêtes.

Puissiez-vous vivre de précieux moments avec ceux que vous aimez dans un contexte de COVID plus permissif.

Que la nouvelle année qui se présente, nous apporte espoir et renouveau, nous permettre de vivre en communauté rapprochée, après les longs mois de combat pour notre santé sociale.

Normand

Julien Normand, maire



LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !

MOT DU MAIRE

Chère Outardéennes, Outardéens !



Merci de la confiance que vous m'avez démontrée, lors de l'élection municipale du 7 novembre dernier, en renouvelant mon mandat de maire pour les quatre (4) prochaines années, et ce, avec une majorité de 74 %. Pour le mieux-être de toute notre communauté, je m'engage à faire de mon mieux en fonction de mes possibilités. Soyez assurés de ma pleine disponibilité et n'hésitez pas à me faire part de vos commentaires constructifs et de vos inquiétudes.

Félicitations à M. George Jean, conseiller élu dans le district No 2 Laflèche. Il est à noter que les électeurs(trices) de Pointe-aux-Outardes se sont présentés aux urnes dans une proportion de 41 %, ce qui est supérieur à bien d'autres régions.

Bravo et merci d'avoir encouragé les gens qui se sont proposés comme conseiller(ère) ou maire. Les gens qui désirent s'impliquer dans la vie communautaire ou dans le monde de la politique municipale méritent d'être encouragés. Je les invite donc à poursuivre leur rêve en s'impliquant dans les différents comités, et ce, même s'ils n'ont pas été élus.

Au nouveau conseil, nous avons des membres des plus dynamiques avec une expertise très variée qui permettra d'analyser les projets et dossiers sur tous les angles afin de prendre les meilleures décisions pour notre magnifique municipalité.

- | | | |
|-----------------------------|------------|--------------------------|
| • M. Julien Normand | Maire | |
| • M. Robert Leblanc | Siège n° 1 | Secteur Lagacé |
| • M. Georges Jean | Siège n° 2 | Secteur Laflèche |
| • M. Jean-François Gauthier | Siège n° 3 | Secteur Petites Rivières |
| • M. Keven Tremblay | Siège n° 4 | Secteur Dufour |
| • Mme Marie Mercier | Siège n° 5 | Secteur Côté |
| • M. Denis Cardinal | Siège n° 6 | Secteur Grosse-Pointe |

RÉUNIONS ET DÉCISIONS

Le nouveau conseil de la municipalité de Pointe-aux-Outardes a siégé en séance ordinaire lundi, le 15 novembre dernier, par voie de visioconférence. La vidéo est disponible sur le site web de la municipalité www.pointe-aux-outardes.ca

Les principaux points de décisions ont été les suivants :

- Les membres du conseil ont remis leur formulaire de " Déclarations des intérêts pécuniaires ". Ceci afin de s'assurer d'être légal avec notre code d'éthique et de déontologie qui régit les élus au Québec.
- Nous avons nommé les membres formant le conseil de la Société de développement de Pointe-aux-Outardes, soit M. Julien Normand au poste de président, et Messieurs Robert Leblanc, Jean-François Gauthier, Keven Tremblay, ainsi que Denis Cardinal aux postes de directeurs. Les membres sont désireux de rendre cet organisme plus actif dans la communauté en dynamisant les projets et en favorisant le développement tant économique que communautaire.
- La demande de paiement #6 de Jean Fournier inc., pour les travaux terminés au 12 novembre 2021 concernant les travaux de recharge de plage situés à l'est du quai, avec une retenue de 10 % du coût des travaux, au montant de 1 907 539,21 \$, taxes incluses, a été autorisée.
- À la suite d'une subvention du Programme de mise en valeur intégrée (PVMi) d'Hydro-Québec afin de dynamiser le portail d'entrée, nous avons accepté l'offre de Atmosphère au montant de 85 182,29 \$, plus les taxes pour :
 - Fourniture et livraison d'une toilette écologique modèle KL2 PMR-Ovale et de son KIT d'installation.
 - Fourniture et installation de la poutre d'équilibre triple.
 - Fourniture et installation de la pyramide de grimpe Robine.
 - Fourniture et installation de la balançoire simple siège nid d'oiseau.
 - Fourniture et installation de la balançoire corde coco.
- Des travaux ont été autorisés à Hydra-Spec. pour la réparation de bornes-fontaines et la fourniture de pièces de remplacement, au coût budgétaire de 4 691,25 \$, plus les taxes.

- C'est avec joie que nous avons renouvelé, la Fête de Noël pour les enfants qui se tiendra au Centre des loisirs, dimanche, le 19 décembre (Voir la section *Politique familiale et M.A.D.A.*). À cette occasion, la municipalité, par le biais du Père Noël et la Fée des étoiles, remettra soixante-quinze (75) cadeaux pour les enfants de Pointe-aux-Outardes, et ce, pour un montant de 1 500 \$, plus les taxes.

Également résolu de faire l'acquisition :

- D'un costume de Fée des étoiles au montant de 150 \$, plus les taxes.
- De papier d'emballage et fourniture au montant de 50 \$, plus les taxes

Pour un total de 1 955 \$, taxes incluses. (1 000 \$ provenant de la Politique familiale et M.A.D.A et 955 \$, de la municipalité).

RECHARGE DE LA PLAGE RUE LABRIE

La valse des camions tire à sa fin, nous prévoyons terminer le transport des matériaux en début décembre. Suivra la remise en forme du site. L'état d'avancement des travaux est à plus de 96 % et près de 14 500 voyages de camions ont été déversés sur la plage.

UN CITOYEN CORPORATIF DES PLUS IMPORTANTS

J'ai également eu la chance d'être invité à un déjeuner causerie avec les dirigeants de PF Résolu division foresterie soit Messieurs Pierre Cormier (vice-président Foresterie et Opérations Forestières Québec et Ontario Produits Forestiers Résolu) et Nicolas Fortin (directeur des opérations forestières Côte-Nord).

L'avenir est des plus prometteur pour la Scierie des Outardes, une entente est intervenue pour le territoire de coupe. Les mises à niveaux qui ont été faites au cours des dernières années rendent la scierie parmi les plus productives chez Résolu et la mise en place du nouveau camp au 225 km sur le chemin de la scierie font en sorte que les dix (10) prochaines années seront fructueuses pour l'économie régionale. Des emplois sont également à prévoir avec l'ajout d'un quart de travail.

Vendredi, le 19 novembre dernier, j'accompagnais M. Nicolas Fortin et M. Mario Bélanger (directeurs de la scierie) lors de la remise d'un chèque, au montant de 9000 \$, à Mme Marion Motteau de la Résidence St-Joseph de Pointe-aux-Outardes au nom de la fondation de PF Résolu.

Cette aide grandement appréciée permettra l'achat d'outils, de bois et de tout ce qui est nécessaire pour faire travailler les personnes en réinsertion sociale qui sont nombreux à profiter des services de la résidence. N'hésitez pas à encourager cette organisation en achetant des produits provenant de leur projet ou bien à leur placer des commandes sur mesure.

ASSEMBLÉE EN PRÉSENTIEL

Les assemblées du conseil municipal devraient pouvoir se faire en présentiel dès le début 2022. Nous attendons les nouvelles directives du décret gouvernemental 177-2020, du 13 mars 2020. Pour ce faire, les rencontres pourront possiblement se faire au sous-sol des bureaux municipaux avec une quantité maximum de personnes afin de respecter la distanciation sociale.

VŒUX DES FÊTES

En terminant, je souhaite à tout le personnel municipal, membres du conseil ainsi qu'à toute la population et vos familles, un merveilleux temps des Fêtes et une nouvelle aire 2022 pleine d'espoir et de rapprochement dans un contexte de COVID plus souple.



Julien Normand,
Maire de notre magnifique Municipalité de Pointe-aux-Outardes.

VENTE AU PLUS OFFRANT

MISE DE DÉPART 1 000\$

Camion GMC Sierra 1997

À vendre pour pièces, moteur non fonctionnel.

Le Village de Pointe-aux-Outardes recevra les offres dans une enveloppe avec la mention : *Achat camion GMC.*



Faite parvenir votre offre au 471, chemin Principal, Pointe-aux-Outardes, Québec G0H 1M0, et ce, avant le 9 décembre 2021 à 16 h 30.

Prendre note que la prise de possession doit être faite au plus tard lundi, le 20 décembre 2021.

LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$

1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020

Tel que demandé par la Loi et en vue de vous informer, voici la liste des contrats de plus de 25 000 \$ conclus avec un même contractant lorsque l'ensemble des contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$:

DATE	CONTRACTANT	MONTANT (\$)	OBJET DU CONTRAT/DÉMARCHE
03-06-20	Construction Nicolas Avoine	32 567,94 \$	Travaux de réparation bris d'eau et incendie – Centre des loisirs (Appel d'offres public et sur invitation)
25-06-20	Entreprises Jacques Dufour & fils inc.	18 401,46\$	Pierre concassée – Portail d'entrée (Gré à gré)
22-09-20		17 076,66 \$	Fourniture pierre et asphalte pour réparation rues (Gré à gré)
01-10-20		55 537,52 \$	Travaux de pose d'enrobé bitumineux (Appel d'offres sur invitation)
17-07-20	Groupe Sinisco	8 660,50 \$	Réparation incendie - Centre des loisirs (mandater par les assurances)
22-07-20		41 748,93 \$	Réparation bris d'eau - Centre des loisirs (mandater par les assurances)
01-01-20	Groupe Ultima inc.	31 702,00 \$	Assurances 2020 (Mutuelle)
24-01-20	Isolation F.C.	28 743,75 \$	Isolation plancher – Centre des loisirs (Appel d'offres sur invitation)
31-08-20	Laboratoire d'Expertise de Rivière-du-Loup	39 294,49 \$	Étude géotechnique – rue de la Baie-Saint-Ludger
01-01-20	Ent. R & G St-Laurent inc.	74 059,86 \$	Déneigement des rues Labrie, Baie-St-Ludger et David (Appel d'offres public)
01-01-20		52 857,60 \$	Déneigement des rues, places (Appel d'offres public)
01-01-20		33 054,12\$	Déneigement des stationnements et chemin d'accès (Appel d'offres public)
10-12-20	MaxiMétal	311 807,60 \$	Camion-citerne incendie (Appel d'offres public)
01-01-20	M.R.C. de Manicouagan	84 054, 83\$	Quote-part + Évaluation + vente pour taxes
01-01-20	Municipalité de Ragueneau	37 363,16 \$	Quote-part entente incendie
01-01-20	Régie de gestion des matières résiduelles	149 816,28\$	Quote-part
01-06-20	Roland Munger inc.	61 368,17 \$	Travaux de réparation de l'enrochement rue Labrie Ouest (appel d'offres sur invitation)
27-10-20	Sani-Manic inc.	82 487,09 \$	Vidange des fosses septiques (Appel d'offres public)
31-03-20	Fédération québécoise des municipalités	4 970,70\$	Demande C.A. environnement – Travaux réparation enrochement rue Labrie Ouest (entente)
30-04-20		2 270,26 \$	Préparation appel d'offres – Étude géotechnique rue de Baie-Saint-Ludger (entente)
31-12-20		9 642,55 \$	Honoraires professionnels – Agrandissement station pompage PAO (entente)
31-12-20		98 941,91 \$	Honoraires professionnels – Projet stabilisation des berges rue Labrie Est (entente)

PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL

Prochaine réunion du conseil :
Lundi, le 13 décembre 2021
à 19h30



La salle du conseil n'a pas les dimensions nécessaires afin de respecter la distanciation sociale requise par la santé publique. Par conséquent, la réunion se fera à huis clos par visioconférence.



Vous avez des questions pour le conseil municipal ?

Vous pouvez les faire parvenir à l'adresse suivante :

danah@pointe-aux-outardes.ca

TAXES MUNICIPALES

PRENEZ NOTE QUE LES COMPTES DE TAXES MUNICIPALES, POUR L'ANNÉE 2022, SERONT EXPÉDIÉS AUX ALENTOURS DU 20 FÉVRIER 2022.



Si vous faites affaire avec une institution financière, n'oubliez pas de lui faire parvenir une copie de votre compte de taxes afin qu'elle puisse effectuer le paiement de vos taxes. Vous avez aussi la possibilité de payer vos taxes municipales directement à la municipalité : par chèque ou en argent comptant.

PRENDRE NOTE QUE LORSQUE VOUS INDIQUEZ LE NUMÉRO DE COMPTE SUR VOTRE CHÈQUE, LE NUMÉRO À INSCRIRE EST VOTRE MATRICULE. VOUS POUVEZ AUSSI JOINDRE VOTRE COUPON.

Noter que la municipalité NE DISPOSE PAS de terminal pour le paiement Interac.



PHOTOS RECHERCHÉES

Comme vous le savez, à tous les mois, la reliure du Cacardeur affiche de nouvelles photos de la municipalité de Pointe-aux-Outardes : vos photographies. Des photos qui représentent vos activités de plein air, de paysage, de faune, la beauté de notre municipalité et sa grande diversité, etc.



De plus, prendre note que vos photos pourraient être utilisées dans une mosaïque à titre de couverture pour la page d'accueil du site web de la municipalité.

Merci à M. Daniel Bérubé, M. Errol Tremblay, Mme Lyse Rioux, M. Roger Beaupré, M. Sébastien St-Jean et Mme Lison Éloquin pour les photos publiées ce mois-ci.

N'hésitez pas et envoyez vos clichés à l'adresse suivante :
municipalite@pointe-aux-outardes.ca

FERMETURE TEMPS DES FÊTES



JOYEUSES FÊTES

**Prenez note que nos bureaux
seront fermés pour la période des
Fêtes du 22 décembre 2021 au
4 janvier 2022 inclusivement.**

**En cas d'urgence, composez 418-567-2203 et
faites le 8 pour une assistance immédiate.**

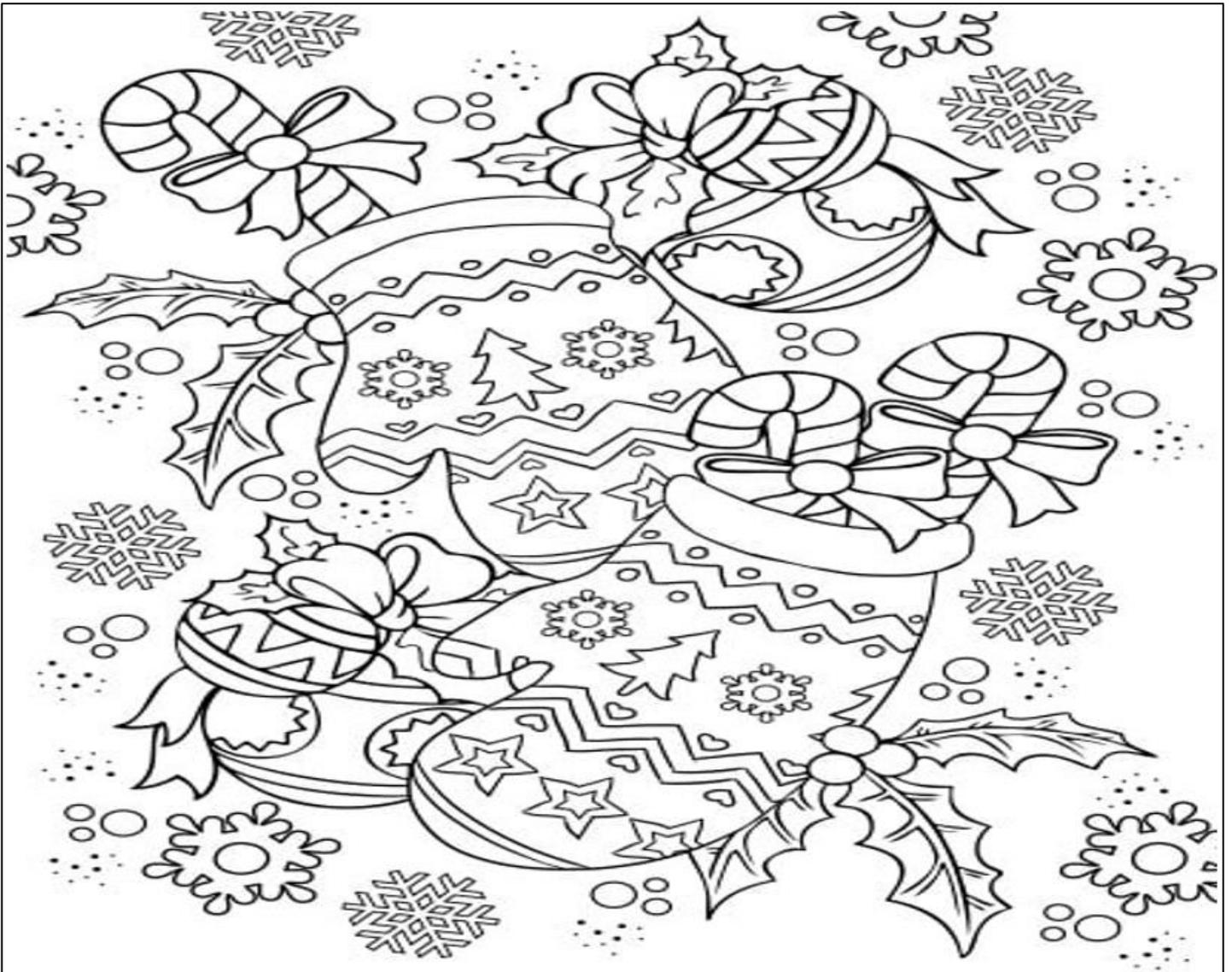
NOUVEAU SITE WEB



La municipalité de Pointe-aux-Outardes est heureuse de vous annoncer que son nouveau site web est maintenant en ligne.

Nous vous invitons le visiter à l'adresse suivante <https://pointe-aux-outardes.ca/>

À COLORIER



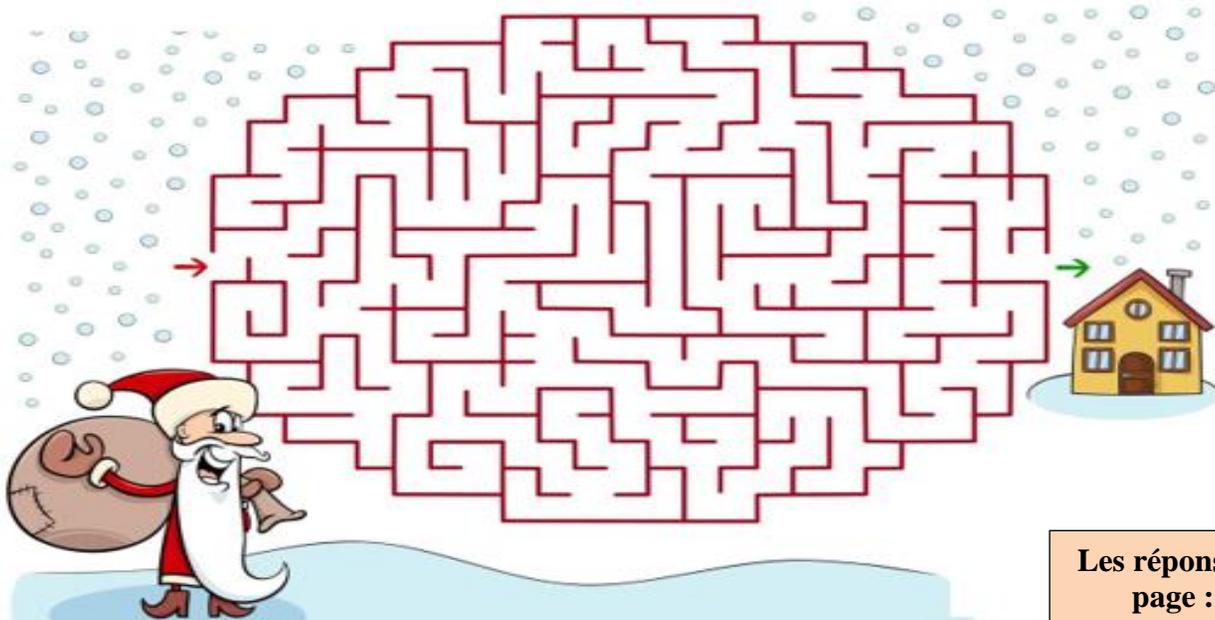


MOTS CACHÉS : HIVER (11 lettres mélangées)

S	E	L	A	F	A	R	S	A	M	I	R	F
E	R	V	I	G	B	L	I	Z	Z	A	R	D
E	T	E	P	M	E	T	I	O	R	O	N	R
O	L	A	I	C	A	L	G	R	I	T	E	A
S	E	T	U	H	C	U	E	D	L	N	G	L
Q	S	E	R	E	G	N	O	C	E	E	I	L
S	A	L	G	R	E	V	S	R	G	V	E	I
N	S	E	R	I	O	N	I	T	A	P	N	U
O	E	A	U	S	N	O	L	E	R	G	E	O
C	L	S	E	E	L	U	O	B	I	G	C	R
O	E	E	S	I	U	Q	N	A	B	U	A	B
L	R	B	S	S	E	D	A	S	S	I	L	G
F	G	E	S	U	E	R	D	U	O	P	G	P

- BROUILLARD
- GIBOULEES
- PATINOIRE
- POUDREUSE
- BANQUISE
- BLIZZARD
- CONGERES
- GLISSADES
- FLOCONS
- GLACIAL
- GRELONS
- RAFALES
- TEMPETE
- VERGLAS

- CHUTES
- FRIMAS
- NOROIT
- FROID
- GIVRE
- GLACE
- GRELE
- NEIGE
- PLUIE
- VENT
- GEL
- SEL



Les réponses à la page : 34

SERVICE DES LOISIRS

Décembre, mois de l'hiver, mois du temps des Fêtes et des réjouissances en famille et avec les amis ! L'année 2021 fut encore toute une année ; confinement, arrêt des loisirs, puis reprise progressive et sans parler de l'arrivée d'un nouveau superviseur aux loisirs... L'année 2022 est chargée d'espoir d'une plus grande flexibilité et d'un retour « comme avant ». En attendant, je vous remercie du respect des règles sanitaires par l'ensemble des participants ! Merci de vos efforts et continuons dans la même voie !

Samuel Plante, superviseur aux loisirs et à la culture

RETOUR HALLOWEEN



Comme vous le savez peut-être, la municipalité a fait partie du comité organisateur (pilote par le Carrefour Jeunesse Emploi Manicouagan) de l'activité *Labyrinthe hanté au Parc Nature*. Vous avez été très nombreux à y participer et à nous envoyer des commentaires positifs.

Je tiens à remercier tous les bénévoles provenant de Pointe-aux-Outardes qui ont donné généreusement de leur temps. Sans vous, nous n'aurions pas été capables de tenir l'activité. Merci aussi à ceux qui sont venus faire le parcours, votre forte participation et votre compréhension face à certains désagréments sont la preuve de votre grand cœur (sans parler de votre générosité pour la fondation du Parc Nature).



Enfin, je suis content de pouvoir vous annoncer qu'il y aura une seconde édition.



AVERTISSEMENT FERMETURE DES AIRES DE JEUX ENTRE LE 15 NOVEMBRE ET LE 15 MAI

POUR VOTRE SÉCURITÉ, LES AIRES DE JEUX SONT FERMÉES
POUR LA SAISON HIVERNALE.

LA SURFACE N'EST PAS ADÉQUATE POUR AMORTIR
LES CHUTES AU SOL LORSQU'ELLE EST GELÉE.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION.

EN CAS DE DOMMAGE AUX INSTALLATIONS, VEUILLEZ
AVISER LE SERVICE DES LOISIRS 418-567-2177 POSTE 1

PARCS MUNICIPAUX

!! Avis concernant les aires de jeux dans les parcs municipaux !!

Les travaux d'hivernisation sont débutés ou débiteront sous peu...
Nous procéderons à la fermeture des aires de jeux pour la période
hivernale, et ce, jusqu'au 15 mai.



Durant la période de gel, les surfaces durcies (*matériaux amortisseurs*) ne peuvent prévenir les blessures en cas de chute. C'est pourquoi il n'est pas recommandé d'utiliser les appareils et aires de jeu pendant la saison hivernale.

Merci de votre compréhension !

GASPILLAGE ALIMENTAIRE : Notre frigo communautaire est toujours disponible à donner ou à recevoir vos denrées périssables et non-périssables. En tout temps, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours par année.

SOCCER INTÉRIEUR : Le soccer intérieur poursuit sur sa lancée. J'ai eu l'occasion d'aller voir le déroulement de l'activité. Et ça m'a fait plaisir de voir l'encadrement de qualité que les entraîneurs Mika Durand, Zachary Foster, Thomas Lieutenant ainsi que les responsables Johanne Marin et Roxanne Roy-Morin procurent aux jeunes. Merci de votre temps et votre dévouement. Bravo aussi pour votre débrouillardise pour trouver des commanditaires !

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

481, chemin Principal,
École les Dunes, 2^e étage
(*Veillez sonner pour y entrer*)
16 h à 19 h, à tous les mercredis
418-567-2281 poste 5109

**Venez faire le plein de livres,
jeux de société et casse-têtes
pour la période des Fêtes.**

LA BIBLIOTHÈQUE SERA
FERMÉE DU 16 DÉCEMBRE
AU 11 JANVIER 2022
INCLUSIVEMENT.

*Réouverture : mercredi, le 12
janvier à 16 h 00*

**Saviez-vous que votre bibliothèque
vous prête pour deux (2) semaines :**

- Livres pour les jeunes : bandes dessinées, romans, documentaires, divers livres pour les tout-petits.
- Livres pour les adultes : documentaires et romans.
- Magazines : Cool, Sentier Chasse et Pêche, Ricardo (recettes), Passion Motoneige, Géo Plein Air, etc...
- Collections thématiques : Côte-Nord, Bien-être, Large Vision (écriture en gros caractère).
- Collection locale : plusieurs catégories de livres autant pour les petits que pour les grands.
- Divers jeux et casse-têtes.

Une rotation des livres est effectuée tous les six (6) mois avec le réseau biblio de la Côte-Nord. Vous avez des suggestions ou des commentaires afin d'améliorer notre service ? N'hésitez pas à communiquer avec nous ou avec le responsable des loisirs, Samuel Plante, à l'adresse suivante loisirs@pointe-aux-outardes.ca.

Vous ne trouvez pas le livre que vous souhaitez ?
Votre biblio vous offre la possibilité d'effectuer des
demandes spéciales. Vous n'avez qu'à nous faire
part des livres désirés et nous serons en mesure de
vous les trouver !

Vous avez un
nouveau-né ?
Venez l'inscrire à
votre biblio et vous
recevrez un livre
gratuitement.



Concours de Noël Bibliothèque municipale de Pointe-aux-Outardes

Du 24 novembre au 15 décembre 2021

CONCOURS POUR LES JEUNES

- Un dessin sera remis à tous les enfants qui vont emprunter un livre. Vous n'avez qu'à le colorier et nous le remettre à votre prochaine visite à la biblio. **1 dessin = 1 coupon de participation**
- Nous avons besoin de votre aide pour décorer notre sapin de Noël. Fabriquez une décoration et venez l'accrocher à notre sapin !
1 décoration = 1 coupon de participation

CONCOURS POUR LES ADULTES

Pour participer, une simple visite et un prêt de livres. C'est une très belle occasion de venir découvrir votre biblio !
Une visite avec prêt de livres = 1 coupon de participation



Un tirage sera effectué le 15 décembre à 19 h parmi tous les participants. Au total, 6 cartes-cadeaux de la Librairie A à Z seront remis aux gagnants.

PARTICIPEZ EN GRAND NOMBRE !



CENTRE DES LOISIRS ET PATINOIRE : Un petit rappel pour vous préciser que lorsque les écoles sont fermées en raison des conditions météorologiques, le Centre des loisirs l'est également pour la journée et la soirée *inclusivement*. La sécurité de tous est importante ! Pour ce qui est de la patinoire extérieure le nombre de personnes sera déterminé par le maximum de participants distancés à un (1) mètre chacun.

Pour plus d'informations sur les mesures en vigueur :
<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/mesures-en-vigueur/loisir-et-sport>

VŒUX : En mon nom personnel ainsi que de tous les bénévoles impliqués au sein des loisirs et de la culture de la municipalité, nous vous souhaitons un excellent temps des Fêtes et une bonne année 2022 accompagnée de nos meilleurs vœux !!



POLITIQUE FAMILIALE / M.A.D.A

Le comité de la Politique familiale et M.A.D.A. vous transmet ses meilleurs vœux de santé, de bonheur et de joie en famille ainsi qu'avec vos aînés. Malgré une année particulière, le comité continue ses efforts pour le bien des familles et des aînés de la municipalité. Noter que 2021 est la dernière année du plan d'action de la politique, nous travaillons sur le 5^e plan d'action. D'ici là, joyeuses fêtes et bonne année 2022 !

Votre comité : *Julien Normand, Marie Mercier, Jocelyne Bouchard, Chantal de Verteuil, Fabiola Vielma, Josée Tremblay, Andréanne Dion, Nathalie Ouellet et Samuel Plante.*

NOËL DES ENFANTS

À la suite des assouplissements des mesures sanitaires, nous sommes heureux de modifier nos plans et de vous accueillir, le 19 décembre, au Centre des loisirs. Le masque en tout temps pour les 10 ans et plus sera obligatoire. Votre enfant sera appelé pour recevoir son cadeau et ira le recevoir sur scène avec le Père Noël, à ce moment, vous pourrez prendre une photo, et ensuite quitter par la porte située proche de la scène. **Même si vos enfants ont deux noms de famille différents, nous les avons inclus avec leurs frères et sœurs.**

HEURES DE DISTRIBUTION DES CADEAUX SELON LA PREMIÈRE LETTRE DU NOM DE FAMILLE



8 h 45 à 9 h 45	A à B
10 h 00 à 11 h 15	C à D
11 h 15 à 12 h 30	E à G
13 h 00 à 14 h 00	H à O
14 h 15 à 15 h 15	P à S
15 h 30	T à W

Encore une fois la Politique familiale et la municipalité remettront **plus de 70 cadeaux** aux enfants de la municipalité. Joyeuses fêtes à toutes les familles de Pointe-aux-Outardes !

CUISINE COLLECTIVE

Depuis septembre une nouvelle édition de la *Cuisine collective* a lieu avec comme responsable madame Stéphanie Payne. Celle-ci a accepté de relever ce défi, et a même réussi à nouer des partenariats bénéfiques pour la réalisation de l'activité. En effet, elle a réussi à établir un **partenariat avec la Boucherie les 3 p'tits cochons** pour que la boucherie devienne le fournisseur de la cuisine collective avec des tarifs très concurrentiels et des produits de qualités.



Je tiens à remercier les propriétaires de la Boucherie les 3 p'tits cochons pour leur engagement dans la communauté ! Merci beaucoup, votre implication fait une différence.

CAFÉ VIENNOISERIES



La mission première des cafés viennoiseries est celle de créer un lieu de rencontre et de discussions pour tous les citoyens de la Municipalité. C'est offert par le comité. Chaque mois une thématique ou un sujet est abordé pour favoriser les discussions. Nous tenons cette activité puisque celle-ci répondait à une demande des citoyens. Nous aimerions vous y voir en grand nombre au fil des prochains mois.

Ce mois-ci : ambiance de Noël et du temps des fêtes au menu.
L'activité se déroulera mercredi, le **15 décembre prochain**, dès 9 h 00, avec quelques petites surprises des fêtes !

CONCOURS DU TEMPS DES FÊTES

Envoyez un court texte sur ce que représente, pour vous, le temps des Fêtes à loisirs@pointe-aux-outardes.ca.

Date limite : lundi, le 13 décembre à 16 h

Les gagnants se mériteront un certificat cadeau de 20\$ pour un livre à la Librairie A à Z.



LETTRE AU PÈRE NOËL (si ce n'est pas déjà fait)



J'ESPÈRE QUE TU VAS BIEN! JE M'APPELLE ET J'AI ANS



CETTE ANNÉE, J'AI ÉTÉ :

- TRÈS SAGE
- VRAIMENT RESPONSABLE
- ULTRA AUTONOME
- GENTIL(LE) ET RESPECTUEUX(SE) AVEC LES AUTRES

JE ME SUIS BEAUCOUP AMÉLIORÉ POUR :

.....

.....

.....

J'AI ENCORE UN PEU DE TRAVAIL À FAIRE POUR ÊTRE MEILLEUR À (J'ESPÈRE QUE TU ME PARDONNERAS!) :

.....

.....

CE QUE JE DÉSIRE
LE PLUS AU MONDE!

.....

.....

.....

CE QUE J'AIMERAIS
BEAUCOUP AVOIR!

.....

.....

.....



CE DONT J'AURAIS BESOIN !

.....

.....

.....

S'IL VOUS PLAÎT ET MERCI PÈRE NOËL!



SERVICE D'URBANISME

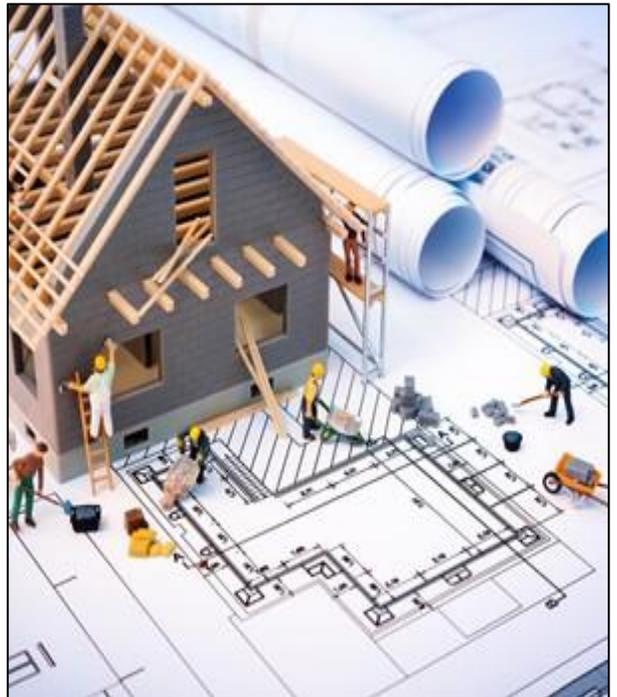
INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Vous prévoyez faire des rénovations ou autres travaux, vous aurez besoin d'un permis. À cet effet, prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.

Prenez note que tous les formulaires de demande de permis sont sur le site Web de la municipalité <http://www.pointe-aux-outardes.ca/urbanisme-et-environnement> à l'onglet « Service aux citoyens » et puis « Urbanisme et environnement ». Vous pouvez également vous les procurer au bureau municipal. Il suffit de compléter le formulaire de demande et de nous le faire parvenir.

Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Nom, adresse, lieu des travaux et numéro de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui effectue les travaux ?
- Quand débiteront les travaux ?



S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous.

PROGRAMME RÉNO-RÉGION

PROGRAMMATION 2021-2022
JUSQU'AU 31 MARS 2022



BÂTISSONS
DU MIEUX-
VIVRE

Votre résidence nécessite des réparations majeures ?

Vous êtes propriétaire-occupant ?

Votre revenu est limité ?

Le programme RénoRégion peut vous être utile !

L'aide financière peut atteindre 95 % du coût des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 12 000 \$. Cette subvention est versée seulement lorsque les travaux sont terminés. Le pourcentage de l'aide varie selon le revenu et la taille du ménage.

Le propriétaire n'est pas tenu de corriger l'ensemble des déficiences relevées sur son bâtiment. Il doit accorder la priorité aux déficiences qui touchent la sécurité ou la santé des occupants en rapport avec au moins un des éléments suivants : la structure, la charpente, la plomberie, le chauffage, l'électricité et la sécurité-incendie. Le coût minimal des travaux de réparations doit être de 2 000 \$ et plus.

Vous devez faire exécuter vos travaux par un entrepreneur qui possède une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec.



IMPORTANT : Tous les travaux exécutés avant d'avoir obtenu le certificat d'admissibilité émis par la MRC ne sont pas admissibles.
Formulaire de demande disponible au bureau municipal.

La Société d'habitation du Québec administre ces programmes et en confie l'application à l'échelle locale aux Municipalités régionales de comté (MRC).

Pour information : M. Jimmy Blouin 418-589-9594 poste 239
jimmy.blouin@mrcmanicouagan.qc.ca

TRAVAUX PUBLICS



LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rue sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité.

BAC BLEU ENDOMMAGÉ

Le bac bleu servant à la collecte sélective demeure la propriété exclusive de la Régie de gestion des matières résiduelles, **dès que vous remarquez un bris, veuillez immédiatement aviser Mme Noëlla Huard au 418-589-4557. N'essayez pas de le réparer vous-même.**



SURPRESSEUR - LUMIÈRES ALLUMÉES

Également, si vous avez connaissance que les lumières du surpresseur, situé entre le 111 et le 113, chemin Principal, sont allumées, veuillez s.v.p. en aviser la municipalité.

RAMONAGE DE CHEMINÉE

Avez-vous nettoyé votre cheminée pour la prochaine période hivernale ? Sachez que la municipalité est en mesure de vous prêter des brosses pour le ramonage de votre cheminée. Il vous suffit de communiquer au 418-567-2203.



Vous aimez profiter de la chaleur et de l'ambiance de votre foyer au bois les soirs de grands froids ? Ce plaisir vient toutefois avec l'obligation d'effectuer le ramonage de la cheminée tous les ans.

Chaque bûche brûlée laisse des traces de suie et de goudron d'où la création de créosote (formée par la condensation de gouttelettes de goudron sur les parois).

Le Code national de prévention des incendies du Canada précise qu'une accumulation de plus de 3mm (1/8 po) de crésote ou de particules de suie sur les parois d'une cheminée représente un risque d'incendie.

Source : <https://www.caaquebec.com/fr/a-la-maison/conseils/capsules-conseils/conseil/show/sujet/ramonage-de-cheminee-plus-quune-simple-affaire-de-brossage/>

BALISEMENT DE VOTRE ENTRÉE



Si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à baliser l'entrée de votre terrain pour la période hivernale.

Cela vous évitera certains inconvénients, ainsi qu'à l'entrepreneur, lors du déneigement.

LES ABRIS D'HIVER ET LES CLÔTURES À NEIGE

À compter du **15 octobre, et ce, jusqu'au 30 avril de l'année suivante**, vous pourrez installer les abris d'hiver et les clôtures à neige selon certaines conditions, par exemple :

- 1- Ils doivent être localisés sur un terrain où un bâtiment principal est implanté ;
- 2- Les abris d'hiver doivent être érigés sur l'aire de stationnement ou sur une voie d'accès à une telle aire ;
- 3- Une distance minimale de 1,5 mètre doit être observée entre les abris d'hiver et l'emprise de la rue ;
- 4- Les abris d'hiver doivent être revêtus de façon uniforme de toile, de panneaux de bois peints ou de polyéthylène ;
- 5- Les abris d'hiver ne doivent pas excéder une hauteur de 3 mètres.

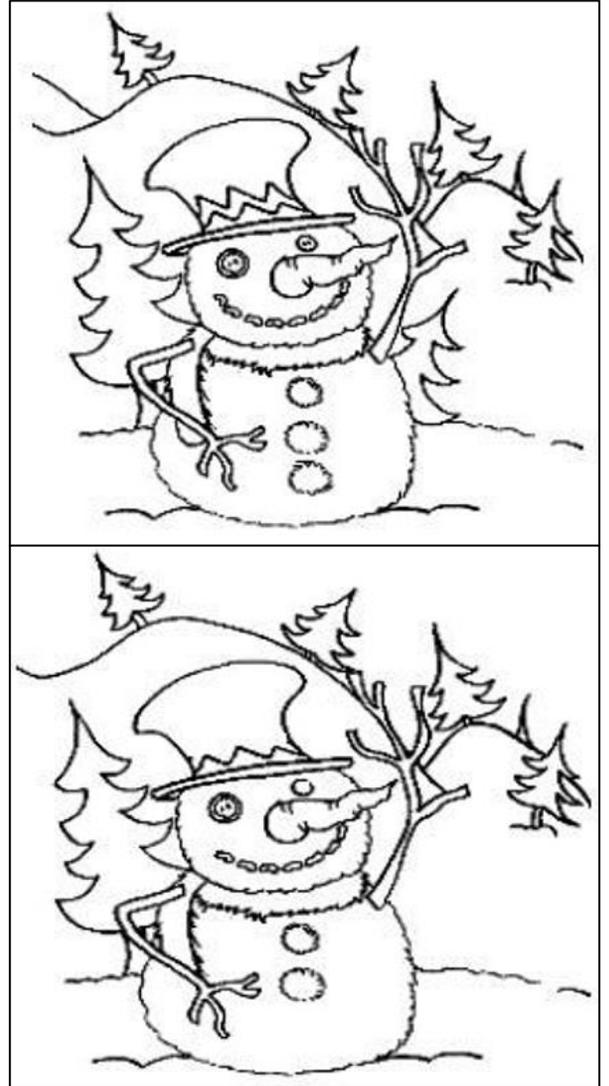


JEUX - DIVERTISSEMENT

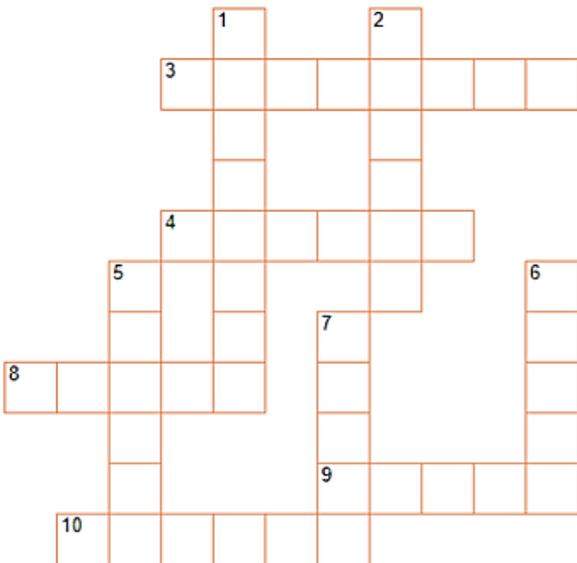
RETROUVE DANS LE DESSIN,
LES OBJETS CI-BAS



TROUVE LES 7 DIFFÉRENCE



COMPLÈTE CETTE GRILLE DE MOTS
CROISÉS GRÂCE AUX DESSINS



Les réponses à la page : 34

MAISON DES JEUNES LE S.Q.U.A.T

La Maison des jeunes le S.Q.U.A.T (**S**avoir être **Q**uelqu'un d'**U**nique **A**ux yeux de **T**ous) est un organisme à but non lucratif qui a comme objectif de créer un milieu de vie sain et équilibré lors de rencontres amicales pour les adolescents de 12 à 17 ans.



Crédit photo : courtoisie la Maison des jeunes

Cette somme a été remise pour la réalisation du projet Un pas pour les apprentis entrepreneurs, permettant ainsi d'acquérir de l'équipement pour l'auto-financement lors d'activités spéciales qui se tiendront à la Maison des jeunes.



Crédit photo : courtoisie la Maison des jeunes

Nous tenons à souligner la présence de M. Julien Normand, maire de Pointe-aux-Outardes, et de M. Samuel Plante, superviseur des loisirs et de la culture à la municipalité, lors de l'inauguration du projet.

M. Arthur Zanini, superviseur des ressources humaines chez Produits forestiers Résolu Forêt Côte-Nord (à gauche sur la photo), remet un don de 1 250\$ à Mme Sarah B. et à M. Gabriel B. du conseil d'administration de la Maison des jeunes. Cette somme a été remise dans le cadre du programme de soutien à la vaccination.



Crédit photo : courtoisie la Maison des jeunes

ANNONCES



25 ans

CAFÉS-RENCONTRES MOIS DE DÉCEMBRE

Pour les personnes qui seraient désireuses d'être accompagnées et guidées pour bien vivre le deuil d'un être cher.

L'Arc-en-ciel est là pour vous accompagner dans cette épreuve.



QUAND

Les lundis 6 et 20 décembre
dès 19 h 00

LIEU

835, boul. Joliet

Vous devez nous aviser de votre intention d'être présent auprès de Yolande 418-589-8055 ou auprès de Brigitte 418-296-9725

Nous vous invitons à visiter notre page Facebook :



L'Arc-en-ciel entraide face au deuil

Conception : Johanne Comeau

POUR VOS CADEAUX DE NOËL,
PENSEZ À L'ARTISANAT LOCAL !

BIJOUX FAITS À LA MAIN

Bracelet, collier, boucle d'oreille,
pendentif fait avec du verre de mer, etc.

DÉCORATION DE NOËL

Centre de table, couronne, etc.

Marcelle Boulay
418-293-2245

Montage : Johanne Comeau



**ON PARADE DANS LES RUES DE
POINTE-AUX-OUTARDES, TOUS ENSEMBLE !
Samedi, le 18 décembre 2021 à 13 h 00**

*Grand défilé de Noël pour les
pères-noël, les mamans-noël,
les petits lutins coquins, les
fées et plus.*

*Apporte une denrée, je
vais la remettre à la
Résidence St-Joseph pour
leur Temps des Fêtes.*

***Viens t'amuser avec nous, on va faire
un méga événement de Noël. La magie
sera là pour les grands et petits !***



Secteur Les Buissons

***Départ rue du Moulin, coin
St-Laurent en sillonnant les
rues. Retour rue du Moulin.***

Secteur Pointe-aux-Outardes

***Départ rue David.
Ensuite, rue Labrie Ouest
direction Parc Nature.
retour rue David.***

Initiative citoyenne : Marlène Larouche, Francine Lauzé, Edith Thorn.
Son et musique : Germain Hovington

Montage : Johanne Comeau

LA GUIGNOLÉE

Noter que la **collecte extérieure, aux coins des rues**, se fera par les Chevaliers de Colomb **jeudi, le 2 décembre**. Les secteurs touchés sont Chute-aux-Outardes et Pointe-aux-Outardes.



Vos dons en argent et en denrées non périssables permettent à des familles de vivre la période des Fêtes dans la dignité. Votre contribution fait la différence. Chaque année, la moitié des comptoirs d'aide alimentaire manquent de denrées. Les besoins sont grands ! **Si vous le pouvez, donnez !**



Le Carrefour familial de Chute-aux-Outardes **recueille les demandes d'aide alimentaire du 1^{er} au 13 décembre, et ce, du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 16 h 00.** Pour vous inscrire, vous pouvez vous rendre au 37, rue de l'Église, communiquez au 418-567-8920 ou envoyez un courriel à carrefourfamiliale@globetrotter.net.

Toutefois, prendre note des documents exigés :

- Preuve de résidence (décembre 2021) ;
- Preuve de revenu (décembre 2021) ;
- Preuve d'allocation pour les familles ;
- Numéro de téléphone ;
- Nombre d'enfants avec l'âge et le sexe.

À la suite de l'analyse de votre dossier, si votre demande est acceptée, vous recevrez votre panier de Noël jeudi, le 16 décembre ou vendredi, le 17 décembre.

Vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer 418-567-8920.

OPÉRATION NEZ ROUGE

OPÉRATION NEZ ROUGE EST DE RETOUR SUR LES ROUTES

L'année 2021 marque le retour sur la route pour l'Opération Nez rouge avec une campagne de raccompagnement qui permettra d'offrir aux Québécois et Québécoises une option supplémentaire pour rentrer à la maison en toute sécurité ! La grande famille de Nez rouge démontre ainsi sa détermination et son impressionnante capacité d'adaptation.



Pour les municipalités de la MRC Manicouagan les services sont offerts entre 20 h 00 et 3 h 00 et les dates de la campagne 2021 sont :

- 3 et 4 décembre
- 10 et 11 décembre
- 17 et 18 décembre

**COMMUNIQUER AU 418-589-5567
OU AU 1-866-DESJARDINS**

IL N'Y A PLUS DE TOLERANCE POUR UN VERRE DE TROP, ON PEUT S'AMUSER EN TOUTE SECURITE !

Pour un raccompagnement, pensez à :

- **NEZ-ROUGE ;**
- **AUX AMIS ;**
- **AUX PARENTS ;**
- **À TZ (418-297-2611) ;**
- **OU SINON, PRENEZ UN TAXI (418-589-3333)**

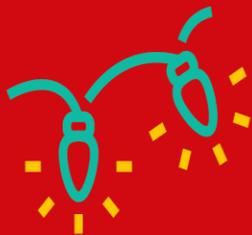


Pour devenir bénévole

Communiquer au 418-589-5567 ou référez-vous au site Internet www.operationnezrouge.com afin de compléter le formulaire.

CAPSULE PRÉVENTION INCENDIE

**DÉCEMBRE ET SA MAGIE DE NOËL SONT ARRIVÉS !
ASSUREZ-VOUS DE PRENDRE LES PRÉCAUTIONS
NÉCESSAIRES POUR UN TEMPS DES FÊTES SÉCURITAIRE.**



Prévention des incendies

CONSEILS POUR LE TEMPS DES FÊTES



ARBRE DE NOËL

- Installez votre sapin naturel ou artificiel loin d'une source de chaleur (plinth électrique, chauffeurette, foyer, etc.).
- Placez le sapin naturel dans un récipient rempli d'eau et arrosez le pied de l'arbre tous les jours.
- Choisissez un sapin artificiel plutôt qu'un sapin naturel pour diminuer les risques d'incendies.



LUMIÈRES DÉCORATIVES

- Choisissez des lumières homologuées CSA ou ULC. Vérifiez si elles sont en bon état et installées selon les directives du fabricant.
- Éteignez-les la nuit ou avant de quitter votre résidence.



BOUGIES

- Placez vos bougies sur une surface stable et loin de toute matière inflammable.
- Gardez-les hors de la portée des enfants et des animaux.
- Éteignez toutes les bougies avant de quitter une pièce ou votre domicile.



CUISINE DES FÊTES

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent.
- Ne rangez pas d'objets dans le four ou sur la surface de cuisson.
- Éloignez les enfants de la cuisinière.
- Prenez soin de bien éteindre les appareils de cuisson avant de quitter la pièce ou votre domicile.



BRÛLEUR À FONDUE

- Posez le brûleur sur une surface stable qui supporte la chaleur.
- Ne le remplissez jamais lorsqu'il est chaud. Utilisez plutôt un second brûleur.
- Privilégiez un poêle à fondue électrique.



RALLONGES ÉLECTRIQUES

- Utilisez des cordons de rallonge homologués CSA ou ULC.
- Ne surchargez pas le circuit électrique. Utilisez plutôt une barre d'alimentation.
- Remplacez tout cordon endommagé ou dégageant de la chaleur.



APPAREIL DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE PORTATIF

- Branchez l'appareil directement dans la prise.
- Utilisez toujours un appareil homologué CSA ou ULC.
- Éteignez-le la nuit ou avant de quitter votre résidence



SORTIES ET VOIES D'ACCÈS

- Dénéigez vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres après chaque chute de neige.
- Assurez-vous que les voies d'accès menant à ces sorties sont dégagées.



CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes dehors dans un contenant métallique muni d'un couvercle en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

SÉCURITÉ PUBLIQUE



En hiver... adaptez votre conduite aux conditions météorologiques et routières !

Quelques consignes de sécurité pour la conduite hivernale

- Vérifiez l'état général de votre voiture (système de chauffage et de dégivrage, fonctionnement des essuie-glaces, niveau de lave-glace, freins, etc.).
- Ayez, dans votre voiture, une trousse de secours et une pelle pour faire face aux imprévus.
- Équipez votre véhicule de pneus d'hiver en bon état et vérifiez la pression des pneus à chaque mois.
- Dénéigez bien votre voiture et déglacez vos vitres.
- Réduisez votre vitesse.
- Prévoyez plus de temps pour vos déplacements.
- Gardez plus de distance avec les autres véhicules.
- Ne dépassez pas les véhicules de déneigement ; c'est une manœuvre risquée et on ne connaît pas les conditions qui prévalent devant eux.



**EN CAS DE CONDITIONS CRITIQUES,
REPORTEZ VOS DEPLACEMENTS.**

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

PRISE DE SANG ET SOINS INFIRMIERS : Chute-aux-Outardes

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT (deux (2) façons de procéder)



- Téléphoner au numéro **418-567-2274 (poste 0)**, laisser votre nom et numéro de téléphone.
- Présentez-vous à la réception du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chute-aux-Outardes, du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.

Horaires du service : Municipalité de Pointe-aux-Outardes située au 471, chemin Principal. Tous les mardis de 8 h 00 à 9 h 45 (Non disponible pour l'instant).

En ce qui concerne les mesures sanitaires.

Prendre note que vous devrez suivre les consignes qui vous seront données lors de votre prise de rendez-vous.



Télévision régionale de la Péninsule
Licence 201806024482-01

BINGO TÉLÉ

TOUS LES JEUDIS À 19 h 30

Total des prix 3 000\$
à chaque semaine

Livret : 10\$ Bonanza : 1\$

POINT DE VENTE :

Chute-aux-Outardes : Télévision régionale de la Péninsule (TVRP)
113, rue Vallilée. Pour information : 418-567-2650.

**Heures d'ouverture pour
acheter vos cartes**

**Mardi de 8 h 30 à 16 h 00
Mercredi de 8 h 30 à 16 h 00
Jeudi de 8 h 30 à 19 h 15**

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES - CALENDRIER

Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'ont perdu, nous en avons quelques exemplaires à la municipalité.

DÉCEMBRE					
L	M	M	J	V	
		1	2	3	
6		7	8	9	10
13		14	15	16	17
20		21	22	23	24/25
27		28	29	30	31/1

Ordures : lundis Recyclage : vendredis

Installations fermées : le 24, 25 et 31 décembre

QUE DOIS-JE DÉPOSER DANS MON BAC BLEU?

PAPIER ET CARTON

- Journaux, annuaires, circulaires, livres, revues
- Feuilles, enveloppes, sacs de papier
- Rouleaux, boîtes, cartons de lait, de jus, d'œufs
- Mouchoirs, essuie-tout, papier carbone, papier ciré ou plastifié, papier d'emballage

PLASTIQUE

1 2 3 4 5 7

- Bouteilles
- Contenants alimentaires et de produits d'entretien ménager
- Bouchons et couvercles de plastique
- 6
- Plastique sans numéro, sacs et pellicules de plastique, jouets, assiettes et ustensiles

VERRE

- Bouteilles, contenants, pots
- Miroirs, vaisselle, pyrex, cristal, ampoules

MÉTAL

- Articles en aluminium, (assiettes, plats, etc.)
- Boîtes de conserve, couvercles
- Cannelles métalliques et en aluminium

Écocentre de Baie-Comeau (418-589-4557)
du mardi au samedi de 8 h 00 à 16 h 00
800, avenue E.-Schlemm

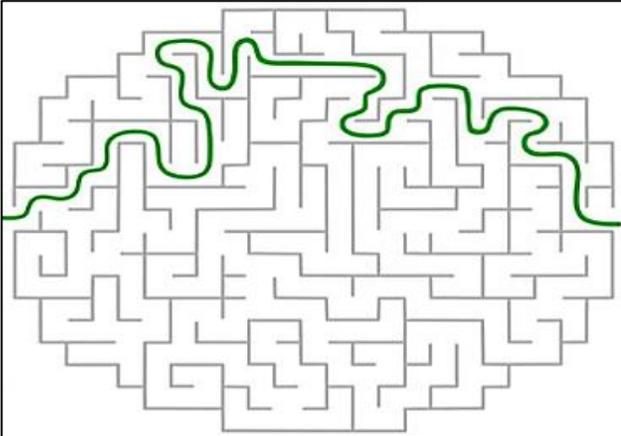
Magasin de réemploi phase 2 :
du mardi au samedi de 9 h 00 à 16 h 00
800, avenue E.-Schlemm

RÉPONSE : JEUX – DIVERTISSEMENT

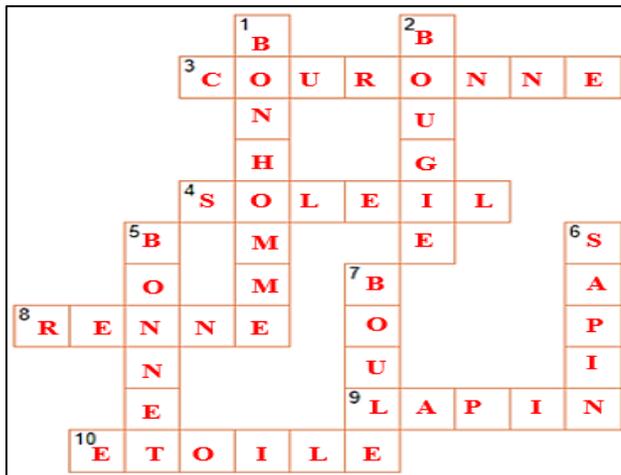
RÉPONSE MOTS CACHÉS - HIVER

BOURRASQUES

RÉPONSE LABYRINTHE



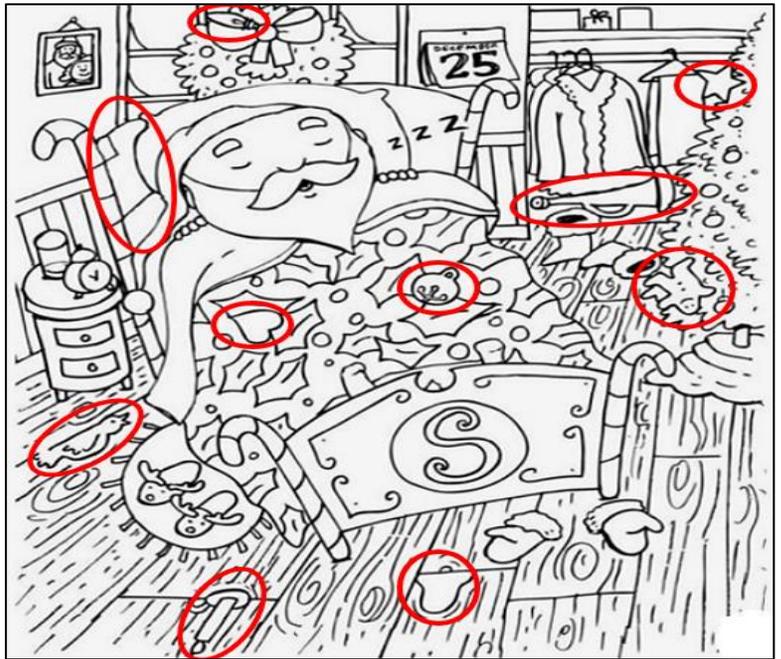
RÉPONSE MOTS CROISÉS



RÉPONSE 7 DIFFÉRENCE



RÉPONSE TROUVE LES OBJETS



BOULES DE NOËL À COLORIER

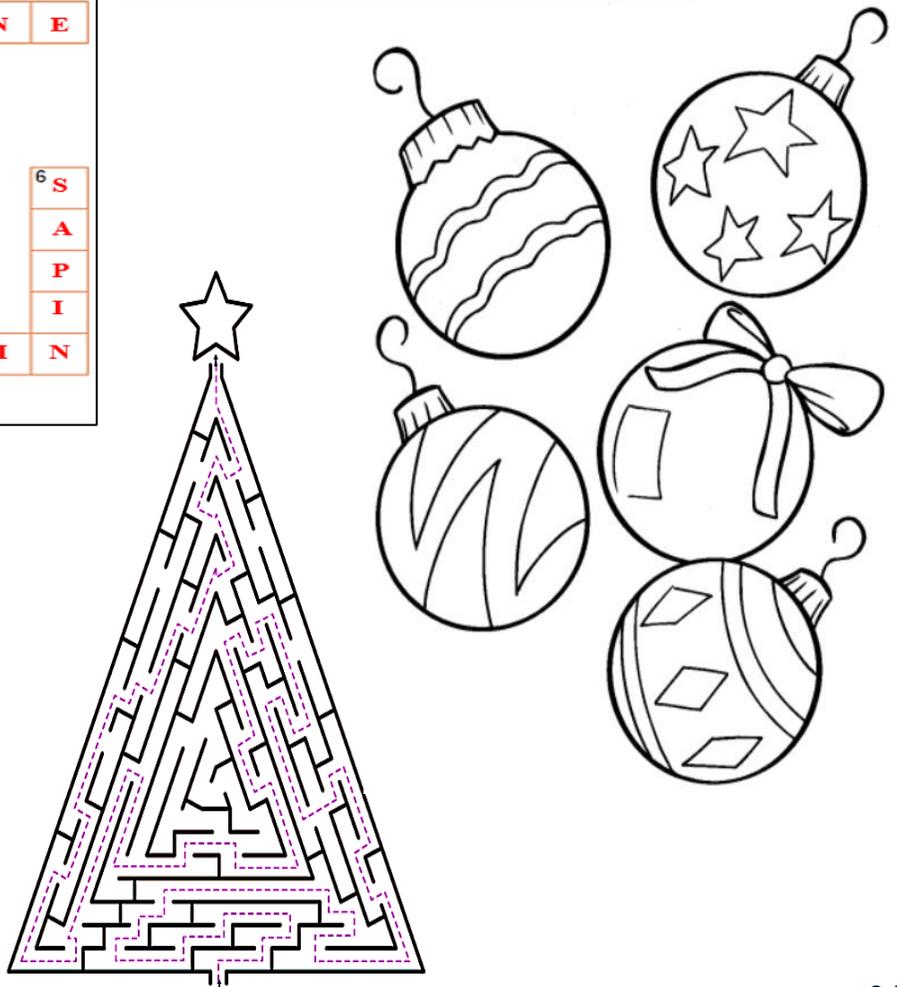


TABLE DES MARÉES



VOICI L'HORAIRE DES MARÉES POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE

Day	Time	Metres	jour	heure	mètres	Day	Time	Metres	jour	heure	mètres
1	0459	0.6	16	0005	2.6	9	0538	2.7	24	0505	2.5
	1117	3.3		0554	0.8		1124	0.7		1045	0.8
WE	1740	0.5	TH	1216	3.3	TH	1753	3.4	FR	1710	3.2
ME	2345	3.0	JE	1853	0.6	JE			VE	2344	0.7
2	0544	0.4	17	0047	2.6	10	0039	0.6	25	0550	2.5
	1203	3.6		0632	0.8		0638	2.6		1135	0.9
TH	1831	0.2	FR	1255	3.4	FR	1230	0.9	SA	1757	3.0
JE			VE	1933	0.5	VE	1855	3.1	SA		
3	0035	3.1	18	0126	2.6	11	0142	0.7	26	0031	0.8
	0628	0.3		0707	0.7		0743	2.6		0641	2.5
FR	1249	3.9	SA	1331	3.4	SA	1345	1.0	SU	1234	1.0
VE	1920	0.0	SA	2009	0.5	SA	2002	2.9	DI	1850	2.9
4	0123	3.2	19	0202	2.6	12	0243	0.8	27	0122	0.8
	0713	0.2		0741	0.7		0850	2.7		0739	2.6
SA	1335	4.1	SU	1406	3.5	SU	1504	1.0	MO	1344	1.0
SA	2009	-0.2	DI	2043	0.5	DI	2112	2.7	LU	1953	2.7
5	0211	3.2	20	0236	2.6	13	0339	0.9	28	0218	0.8
	0759	0.2		0814	0.7		0953	2.8		0841	2.8
SU	1422	4.2	MO	1440	3.5	MO	1616	0.9	TU	1500	1.0
DI	2059	-0.2	LU	2116	0.5	LU	2218	2.6	MA	2103	2.6
6	0259	3.1	21	0311	2.6	14	0429	0.9	29	0316	0.8
	0846	0.2		0849	0.7		1048	3.0		0942	3.0
MO	1511	4.1	TU	1515	3.5	TU	1717	0.8	WE	1613	0.8
LU	2150	0.0	MA	2150	0.5	MA	2316	2.6	ME	2213	2.6
7	0350	3.0	22	0346	2.6	15	0514	0.9	30	0414	0.7
	0935	0.3		0924	0.7		1135	3.1		1041	3.3
TU	1602	4.0	WE	1551	3.4	WE	1809	0.7	TH	1718	0.5
MA	2243	0.1	ME	2225	0.6	ME			JE	2317	2.7
8	0442	2.8	23	0424	2.6	31	0510	0.6	31	0510	0.6
	1027	0.5		1003	0.8		1137	3.6		1137	3.6
WE	1656	3.7	TH	1629	3.3	FR	1817	0.3	FR	1817	0.3
ME	2339	0.4	JE	2303	0.6	VE			VE		

COORDONNÉES – NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR



MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES

471, Chemin Principal
Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0

Téléphone : 418-567-2203

Télécopieur : 418-567-4409

Courriel : municipalite@pointe-aux-outardes.ca

Site web : www.pointe-aux-outardes.ca

Centre des loisirs : 418-567-2177 poste 1

Pompiers, ambulance, police : 911

Bibliothèque municipale (mercredi soir) : 418-567-2281 poste 5109

Régie de gestion des matières résiduelles : 418-589-4557

Site d'enfouissement : 418-567-3118 ou 418-589-4557

Maison des jeunes : 418-567-1202

CLSC : 418-567-2274

Fourrière municipale (Refuge Chapitou) : 418-589-1597

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Mardi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Mercredi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Jeudi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Vendredi	8h00 à 12h00	Fermé

DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR

La date de tombée pour faire parvenir les informations que vous voulez voir paraître dans le Cacardeur – édition **janvier 2022** est vendredi, le 10 décembre.

